

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015 A 20H15</p>

MEMBRES PRESENTS :

M. SCHICKELE Jean-Luc, Maire, Mme GROSJEAN Anne, M. GALLOIS Jean-Paul, Mme BRECKLE Martine, Mme PFISTER Caroline, M. REBITZER René, Mme CORTIULA Lisbeth, Adjoints.
M. WELLER Charles, Mme DIETRICH Germaine, M. ROPP André, M. WEISS Guy-Michel, Mme DECKERT Patricia, Mme SPINELLA Annie, M. DECKERT Marc, M. SCHULTHEISS Patrick, M. UTTER Christophe, Mme KELHETTER PION Danièle, Mme SAOULIAK Stéphanie, Mme MELENDEZ Céline, M. DEMIR Omer, Mme BOUTY Elodie, M. BERNARD Raymond, Mme DESSEREE Martine, Mme GUG Eléonore, Mme SARREMEJEAN Annie, M. STECK Martial.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. STRZELCZYK Gilles qui a donné procuration à Mme PFISTER Caroline.
M. GASS Sébastien qui a donné procuration à M. BERNARD Raymond.
M. ZUCKSCHWERT Patrice qui a donné procuration à Mme GUG Eléonore.

-
- Madame Caroline PFISTER a été désignée comme secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.
 - Le procès-verbal de la séance du 24 mars 2015 a été approuvé à l'unanimité.
 - Monsieur le Maire propose de rajouter en **point 2** : *Attribution de subventions aux écoles*. L'ordre du jour de la séance ainsi modifié a été adopté à l'unanimité.
 - Rapport des délégations permanentes : Néant.
-

Puis, le Conseil a pris les décisions suivantes :

1. Par 28 voix pour et 1 abstention (M. GASS), a décidé d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte – Agence Territoriale d'Ingénierie Publique – en tant que membre fondateur, a pris acte de ses caractéristiques, a approuvé les statuts et les dispositions précisant les principes et les modalités d'élection du 1^{er} collège communal et du 1^{er} collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics siégeant au sein du 1^{er} comité syndical, a demandé au Préfet du département du Bas-Rhin de prendre l'arrêté portant création du syndicat mixte et par 27 voix pour et 2 abstentions (MM. BERNARD et GASS) a désigné M. Jean-Luc SCHICKELE en qualité d'électeur titulaire et M. Marc DECKERT en tant qu'électeur suppléant, appelés à voter pour la désignation des délégués du collège des communes.
2. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 2 184 € à l'école R. Schickelé dans le cadre de l'organisation de 2 classes transplantées.
3. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que sa prochaine réunion aura lieu le 30 juin 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de mise en œuvre d'un groupement de commande relatif au marché de fourniture d'électricité sous l'égide de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig qui fera l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Municipal.

Séance levée à 20 h 30

Le Maire,
Jean-Luc SCHICKELE